

## Le Sénat soutient le financement du Lyon-Turin

Le Bourget du Lac – 4 octobre 2016 – Le rapport du Sénat sur le financement des infrastructures de transport public soutient le Lyon-Turin. Contrairement à ce qui avait été annoncé de manière erronée par certains médias et instrumentalisé par ceux qui n'étaient pas allés à la source du document, l'ouvrage n'est pas remis en cause. En effet, parmi les propositions de loi présentées le 29 septembre par une équipe de 8 sénateurs de la Commission des Finances, l'élément fondamental (n°11) est :

« Augmenter les ressources de l'AFITF pour qu'elle puisse faire face à ses engagements, en particulier avec la montée en charge du Lyon-Turin et du canal Seine-Nord Europe ».

**TELT est remontée à la source et communique le texte intégral présenté par le groupe de travail du Sénat sur le financement des infrastructures de transport.**

*TELT, Tunnel Euralpin Lyon Turin, est la société responsable de la réalisation et de la gestion de la section transfrontalière de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon – Turin. Elle est détenue à 50% par la France à travers le ministère de l'Economie et des Finances et à 50% par l'Italie à travers Ferrovie dello Stato Italiane (FS).*

Service Communication TELT

**Jonathan Arnould – Chargé de communication – [jonathan.arnould@telt-sas.com](mailto:jonathan.arnould@telt-sas.com)**